

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

UNIVERSITÉ PARIS 8

MAÎTRISE

Vu le code de l'éducation ;
Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;
Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté ministériel du 17 juillet 2007 relatif à l'habilitation de l'université Paris 8 à délivrer des diplômes nationaux ;
Vu les pièces justificatives produites par Mme SILVIA MOSCA, née le 27 mai 1965 à LAUSANNE (SUISSE), en vue de son inscription au master de SCIENCES HUMAINES ET SCIENCES SOCIALES, mention PSYCHOLOGIE, spécialité PSYCHOLOGIE CLINIQUE, PSYCHOPATHOLOGIE ET PSYCHOTHERAPIE ;
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévues par les textes réglementaires ;

La **MAÎTRISE** de SCIENCES HUMAINES ET SCIENCES SOCIALES, mention PSYCHOLOGIE, spécialité PSYCHOLOGIE CLINIQUE, PSYCHOPATHOLOGIE ET PSYCHOTHERAPIE, *mention Assez bien*

est délivrée à **Mme SILVIA MOSCA**
au titre de l'année universitaire 2008-2009.

Le titulaire

N° **PARVIII 8286230**

Le Président



Pascal BINCZAK

Fait à Créteil, le 9 septembre 2010

*Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités*

William MAROIS

201002550